



PROTOCOLE SANITAIRE Collège du Bernstein

FICHE THÉMATIQUE ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Mesures à appliquer :

En cas de recours à des installations extérieures à l'établissement dont le fonctionnement est autorisé, elles devront répondre aux prescriptions du présent protocole.

Activités sportives

- Limiter la pratique aux seules activités physiques de basse intensité si la distanciation physique propre aux activités sportives n'est pas possible. La distanciation doit être de 5 mètres pour la marche rapide et de 10 mètres pour la course.
- Afin de s'affranchir de l'utilisation des vestiaires, demander aux élèves de venir en tenue de sport dès le matin.
- Neutraliser les douches des vestiaires.
- Proscrire les jeux de ballon, les sports de contact et les sports collectifs.
- Proscrire l'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulé par tous (ou réserver uniquement les manipulations à l'enseignant) ou assurer une désinfection régulière adaptée.
- Utiliser uniquement du matériel individuel et personnel (pas de prêt de matériel collectif) ou assurer une désinfection régulière adaptée.
- Privilégier les activités extérieures lorsque la météo le permet.
- Privilégier des parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique.

Activités culturelles/manuelles



Collège du Bernstein

4 rue du Collège
BP 5
67650 DAMBACH-LA-VILLE

- Adapter le fonctionnement des salles informatiques, CDI et foyers en mettant à disposition du gel hydroalcoolique à l'entrée et en libre-service, en permettant de respecter la distanciation physique et en limitant le brassage. Assurer une désinfection régulière adaptée.
- Proscrire le prêt de matériel en dotation collective, ou assurer une désinfection régulière adaptée.
- Privilégier les découvertes et la culture au travers des moyens audiovisuels (projection des visites de musées virtuels, etc.)

Points de Contrôle :

Activités sportives

- Veiller au respect des règles de distanciation pendant la pratique sportive.
- Veiller à l'absence de points de contact entre les élèves et le matériel utilisé (manipulé par l'enseignant ou l'adulte) ou de la définition préalable des modalités de désinfection après chaque utilisation.
- Vérifier que les ballons ou le matériel ne sont pas accessibles aux élèves durant les cours.
- Vérifier que la condamnation des douches des vestiaires est effective.

Activités culturelles

- Vérifier que le matériel et les outils pédagogiques collectifs ne sont pas directement accessibles par les élèves de l'absence de groupe dans la cour et les couloirs avant de sortir de la classe.